

Expression libre des groupes politiques du Conseil municipal

Villiers-le-Bel pour tous

Pour une meilleure qualité des logements à Villiers-le-Bel, dans le privé comme dans le social

Remettre les logements aux normes techniques, en améliorer l'isolation et la performance énergétique... Nombre de Beauvillois sont confrontés à ces enjeux, qu'ils logent dans le parc social ou dans le privé.

L'un des axes essentiels du projet que nous portons pour Villiers-le-Bel, proposé aux habitants en 2020, est précisément de favoriser l'amélioration de l'habitat.

Dans le parc social, un programme de réhabilitation de milliers de logements sociaux est à l'œuvre au Puits-la-Marlière, à Derrière-les-Murs et au Village. Il s'inscrit dans le cadre de la Convention de Renouvellement urbain que nous avons signée avec nos partenaires.

Dans le parc privé aussi, les dispositifs que nous mettons en place pour améliorer l'habitat dégradé ne manquent pas.

Cela passe notamment par la protection active des locataires contre les marchands de sommeil et les bailleurs indécents qui louent des logements non décentes. Ainsi, chaque année, une quinzaine d'arrêts et de mises en demeure sont formulés et une trentaine de permis de louer sont refusés dans l'attente d'une mise aux normes du logement par le bailleur. Tout récemment, 5 propriétaires ont été condamnés à des amendes de 5 000 € pour avoir mis en location des logements sans permis de louer.

Cela passe aussi par un soutien fort aux copropriétés en difficulté. Nous coordonnons actuellement 4 opérations d'amélioration de l'habitat privé dans plusieurs quartiers de la ville, notamment au Village, et 2 nouvelles opérations seront lancées prochainement. Parmi celles en cours, 2 copropriétés en grande difficulté bénéficient d'un Plan de sauvegarde : un dispositif renforcé d'accompagnement à la mise en œuvre de travaux de rénovation. Aujourd'hui, les rénovations, que nous soutenons par un programme dédié, concernent plus de 550 logements du parc privé, au profit de près de 2 000 Beauvillois.

Nous travaillons également avec l'ADIL du Val-d'Oise qui assure des permanences gratuites (conseil juridique et financier sur toute question de logement et d'habitat) destinées à tous les habitants de Villiers qu'ils soient locataires, propriétaires ou accédants à la propriété. De plus, l'ADIL95 accompagne aussi les propriétaires dans leurs projets de rénovation dans le cadre du programme Mon Agglo Renov'.

Soucieux de continuer à améliorer la qualité des logements privés, nous avons décidé lors du conseil municipal de décembre 2023 de :

- Reconduire le partenariat de la Ville avec l'ADIL95 jusqu'à 2026.
- Verser une aide exceptionnelle de 20 000 € à la copropriété Mermoz qui rencontre des difficultés particulières et ce, afin de faciliter le financement d'une étude technique indispensable au lancement de son programme de travaux de rénovation.
- Cofinancer la mission de suivi et d'animation assurée par un prestataire du projet de rénovation des résidences Gambetta et Henri Sellier, afin que cet accompagnement soit gratuit pour les copropriétaires.

Les élus du groupe de la majorité municipale « Villiers-le-Bel pour tous »

Sori Dembélé, Conseiller municipal, Conseiller communautaire

Une démission et des questionnements...

Monsieur Le Maire partira en juin 2024. Une annonce faite le jour des vœux à la population pour lancer la nouvelle année. Voilà, les dés sont jetés. La majorité va se questionner en interne pour la succession de M. Marsac. Les ambitions singulières vont se mettre à nues. Je l'avais prédit le 4 juillet 2020, le jour de l'élection du maire.

M. Marsac avait juré qu'il serait le Maire jusqu'à la fin de son mandat soit en mars 2026.

Je rends hommage à l'homme politique du territoire. Homme de conviction et d'engagement, je respecte cette figure politique de notre ville qui a défendu sa vision politique.

Il a été fidèle à l'engagement porté par ces prédécesseurs. Il est de ceux qui ont transformé cette ville...qui était un village... Quelle place a-t-il dans l'histoire de notre commune ? Quel bilan tirer de ces 10 ans de gouvernance ? Que nous disent les indicateurs sociaux ? Le taux de chômage ? Des questions persistent et des questions restent sans réponse pour le moment.

« Comment et avec qui, construire le Villiers-le-Bel de Demain » ?

Je mets à profit cet événement politique de notre commune, pour remercier Monsieur Marsac de sa confiance accordée lors de la municipale de 2014. Il avait fait de ma personne un élu de la République, « son adjoint au maire » à l'éducation. Merci.

Cependant, ma vision et ma lecture de la situation politique de notre ville m'ont conduit à prendre ma propre direction. Les enjeux sont importants dans la perspective de 2026 et au-delà...

J'ai toujours dit que je veux du changement politique pour notre ville de « Villiers-Le-Bel ».

Villiers-Le-Bel a besoin d'un nouveau regard pour donner aux habitants une politique innovante et ambitieuse.

Fort de ce constat, il faudra le moment venu se rassembler autour d'un projet ambitieux. Et ce n'est pas l'équipe actuelle, de mon point de vue, qui sera en capacité d'apporter des solutions aux difficultés de notre ville.

Enfin, quel que soit le nouvel élu, je serai dans mon rôle de leader de l'opposition pour alerter la majorité et la population sur les enjeux.

« Vous avez le pouvoir sur ce monde.
Vous avez le pouvoir de décider de votre vie.
Ce pouvoir, c'est le vote, car voter c'est décider
de ce que nous voulons ».

Sori DEMBÉLÉ